



F A É C U M

AVIS ÉLECTORAL Postes électifs à combler pour le mandat 2020-2021

Chaque année, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) renouvelle son bureau exécutif, son conseil d'administration ainsi que ses officiers et ses officières d'assemblée. Suite aux élections annuelles, certains postes au sein du conseil d'administration sont restés vacants. Le présent document constitue l'avis de motion officiel ainsi que l'avis d'ouverture de la période de mise en candidature afin de pourvoir les postes électifs vacants au conseil d'administration pour l'année 2020-2021.

Les postes en élection sont les suivants :

Deux (2) postes au sein du conseil d'administration

- Un (1) poste réservé à un étudiant ou à une étudiante de cycles supérieurs ;
- Un (1) poste ouvert à tous et à toutes.

Conditions d'éligibilité :

- Être membre de la FAÉCUM;
- Ne pas être employé ou employée de façon permanente par la FAÉCUM ;

Une personne qui désire se porter candidate à un poste au sein du conseil d'administration de la FAÉCUM doit, avant l'ouverture du congrès :

- Avoir obtenu l'appui de son association étudiante – si celle-ci est membre de la FAÉCUM – ou de trois (3) associations étudiantes membres de la FAÉCUM – si son association étudiante n'est pas membre de la FAÉCUM ou si cette dernière ne signe pas la lettre d'appui ;
- Avoir visité au moins neuf (9) associations étudiantes membres de la FAÉCUM, obtenir de chacune une lettre de visite et les remettre à la coordonnatrice aux affaires administratives et au développement.

Note : Le nombre de personnes élues au sein du conseil d'administration membres de la même association ne peut être supérieur à un (1) à tout moment. Une personne candidate ne peut pas se présenter au conseil d'administration si au moins (1) personne élue au sein du conseil d'administration, outre celles provenant du bureau exécutif, provient de l'association étudiante dont elle est membre. Consultez le [site web](#) de la FAÉCUM pour connaître les administrateurs et les administratrices en poste.

Dossier de candidature

Les candidats et les candidates doivent transmettre leur dossier de candidature à Marie-Hélène Rivest, coordonnatrice aux affaires administratives et au développement, à ad@faecum.qc.ca, avant le **4 septembre 2020 à 17h00**.

Ce dossier est constitué :

- D'une lettre de motivation, d'un **maximum de 300 mots**, qui sera rendue publique, et ;
- D'une preuve d'adhésion à la FAÉCUM.

Moment des élections

Les élections auront lieu lors de la 58^e séance du congrès général extraordinaire le 12 septembre 2020, à distance. L'ensemble des personnes candidates aux postes électifs à combler pour l'année 2020-2021 doivent y être présentes. Le moment précis du scrutin leur sera communiqué ultérieurement.

Pour de plus amples informations

Consultez le *Règlement concernant les élections*, ou contactez Marie-Hélène Rivest, coordonnatrice aux affaires administratives et au développement, par courriel à ad@faecum.qc.ca, ou au 438 220-7257.